

# GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX

SIEGE SOCIAL : 61, AVENUE D'IENA – 75116 PARIS

CODE ISIN : FR0000064180

Strasbourg, le 12 juin 2015

## INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

### ARRETEE AU 30 JUIN 2014



**Contact** : Pascal MULLER (03 88 60 84 24) / [p.muller@grands-moulins-de-strasbourg.fr](mailto:p.muller@grands-moulins-de-strasbourg.fr)

# GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX  
SIEGE SOCIAL : 61, AVENUE D'IENA – 75116 PARIS  
CODE ISIN : FR0000064180

Strasbourg, le 12 juin 2015

## SOMMAIRE

<b><u>Page 3</u></b>	Déclaration de la personne physique assumant la responsabilité de l'information financière semestrielle
<b><u>Page 4</u></b>	Rapport d'activité au 30 juin 2014
<b><u>Page 11</u></b>	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle au 30 juin 2014
<b><u>Page 15</u></b>	Comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2014
<b><u>Page 20</u></b>	Annexe des comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2014



# GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX

SIEGE SOCIAL : 61, AVENUE D'IENA – 75116 PARIS

CODE ISIN : FR0000064180

## DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DE L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

*(En application des articles 222-3 et 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers)*

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Les comptes consolidés semestriels condensés présentés dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux. Sans remettre en cause leurs conclusions, leur rapport attire l'attention sur :

- les paragraphes 3.3 et 3.5 de l'annexe faisant état de l'évolution des litiges en cours et de leur incidence sur les comptes semestriels consolidés condensés, et
- la note 4 de l'annexe exposant l'impact de changements comptables résultant notamment de l'application obligatoire des nouvelles normes IFRS 10 et 11.

Fait à Strasbourg, le 12 Juin 2015

Bertrand LEARY

Président Directeur Général

de GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.



# GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX  
SIEGE SOCIAL : 61, AVENUE D'IENA – 75116 PARIS  
CODE ISIN : FR0000064180

Strasbourg, le 12 juin 2015

## RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2014

(Document présenté en milliers, sauf nombre d'actions et données d'actions)



## **1. ACTIVITE CONSOLIDEE**

### **1.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE**

Le groupe opère principalement dans le domaine de la meunerie, essentiellement sur les marchés Français Allemands et hors CEE.

L'activité sur ce métier est très concurrentielle. La politique de prix ainsi que la politique de couverture systématique des achats en blés lors de la signature de contrats farine a permis un rétablissement du taux de marge moyen, notamment sur le marché de la clientèle industrielle.

Par ailleurs, certains moulins ne sont pas saturés (MINOTERIE ESTAGER, TOULOUSAIN DES FARINES, MINOTERIE MERCIER CAPLA).

Le second pôle d'activité est représenté par l'activité de négoce de produits alimentaires. Celle-ci reste marginale d'une année sur l'autre sans que de sérieuses perspectives puissent être envisagées en termes de développement la concernant, justifiant la mise en sommeil de cette structure.

Le 3° pôle d'activité est représenté par la Malterie qui dispose d'un outil de production qui reste saturé à ce jour. Cette activité est portée par une société dont les titres sont mis en équivalence

Le 4° pôle d'activité est représenté par la fabrication de pâte d'arachide. C'est un marché mature à faible croissance. Son chiffre d'affaires est stable.

## 1.2. CONTRIBUTION DES SOCIETES DU GROUPE AU CHIFFRE D'AFFAIRES ET AU RESULTAT

### 1.2.1. CONTRIBUTION AU CHIFFRE D'AFFAIRES

La contribution de chaque société du groupe au chiffre d'affaires consolidé est de :

Part de chiffre d'affaires en K€	1er semestre 2014	1er semestre 2013 Retraité (1)	Ecart 2014/2013
GRANDS MOULINS DE STRASBOURG	51	-	51
EUREXPAN	96	42	54
FARINVEST	-	-	-
GMS MEUNERIE	51 881	57 836	(5 955)
GMS NEGOCE ALIMENTAIRE	538	481	57
GMS ALIMENTAIRE	3 452	2 961	491
GRANDS MOULINS AUBRY	334	812	(478)
RHEINTAL MÜHLE GmbH	15 072	10 115	4 958
MÜHLENWERKE Gbr	-	-	-
REISS-MÜHLE GmbH	3 406	4 504	(1 098)
SCI PORT DU RHIN	5	33	(29)
SOCIETE MALTERIES D'ALSACE	-	-	-
LES MEULES DES FLANDRES	-	-	-
S.M.D. PARTICIPATIONS	-	-	-
MOULINS REUNIS DE LA SARTHE	8 924	9 753	(829)
LA FOURNEE DU BOULANGER	127	119	9
FARINES TRANS OUEST	-	-	-
MOULINS DELIGNE	15 704	17 282	(1 578)
TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES	-	-	-
DBP ILE DE FRANCE	(0)	116	(116)
SCI AVENIR	-	-	-
MOULINS BROCHET	7 265	9 325	(2 059)
SCI LA FORGE	(0)	-	(0)
MINOTERIE BELLES OUVRIERES	12	6	6
SCI LES BELLES OUVRIERES	-	-	-
LES MOULINS PYRENEENS	-	-	-
MINOTERIE ESTAGER	4 810	5 060	(250)
LA TOULOUSAIN DES FARINES	-	-	-
BOULANGERIE DU MOULIN	-	-	-
MOULIN DE LA COTE DES ROSES	-	-	-
MINOTERIE MERCIER CAPLA	-	-	-
DISTRIBUTION BOULANGERIE PATISSERIE	-	-	-
	<b>111 678</b>	<b>118 444</b>	<b>(6 766)</b>

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

Le retraitement induit l'exclusion des structures consolidées selon la méthode de la MEE du périmètre d'analyse.

## 1.2.2. CONTRIBUTION AU RESULTAT

Le résultat consolidé du groupe GRANDS MOULINS DE STRASBOURG (part du groupe) s'élève au 30 juin 2014 à 939 K€ après 2.209 K€ de dotations aux amortissements et une provision pour impôt de 309 K€.

La contribution de chaque société du groupe au résultat consolidé part du groupe est de :

Part de résultat en K€	1er semestre 2014	Dont part amortissements 2014	1er semestre 2013 Retraité (1)	Ecart 2014/2013
GRANDS MOULINS DE STRASBOURG	3 973	752	1 399	2 574
EUREXPAN	(0)	-	(0)	0
FARINVEST	(0)	-	(0)	(0)
GMS MEUNERIE	(2 295)	26	(5 162)	2 867
GMS NEGOCE ALIMENTAIRE	(1 687)	0	(122)	(1 564)
GMS ALIMENTAIRE	230	14	243	(13)
GRANDS MOULINS AUBRY	26	48	(122)	149
RHEINTAL MÜHLE GmbH	(36)	118	343	(380)
MÜHLENWERKE Gbr	87	145	93	(5)
REISS-MÜHLE GmbH	(44)	57	(72)	28
SCI PORT DU RHIN	2	-	1 245	(1 243)
SOCIETE MALTERIES D'ALSACE	509	-	605	(97)
LES MEULES DES FLANDRES	(0)	-	(20)	20
S.M.D. PARTICIPATIONS	(151)	112	(125)	(26)
MOULINS REUNIS DE LA SARTHE	(105)	143	(59)	(46)
LA FOURNEE DU BOULANGER	3	8	(5)	8
FARINES TRANS OUEST	16	-	8	8
MOULINS DELIGNE	165	324	(328)	493
TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES	15	-	7	8
DBP ILE DE FRANCE	16	-	(38)	54
SCI AVENIR	5	1	3	2
MOULINS BROCHET	(64)	216	(342)	278
SCI LA FORGE	29	37	28	1
MINOTERIE BELLES OUVRIERES	1	11	(12)	13
SCI LES BELLES OUVRIERES	(6)	4	(6)	0
MINOTERIE ESTAGER	256	194	127	130
LES MOULINS PYRENNEENS	371	-	(11)	382
LA TOULOUSAINE DES FARINES	(362)	-	(235)	(127)
BOULANGERIE DU MOULIN	(5)	-	(9)	4
MOULIN DE LA COTE DES ROSES	16	-	34	(18)
MINOTERIE MERCIER CAPLA	(27)	-	(104)	78
DISTRIBUTION BOULANGERIE PATISSERIE	(1)	-	3	(3)
	<b>939</b>	<b>2 209</b>	<b>(2 634)</b>	<b>3 573</b>

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

## 1.3. DESCRIPTION DE L'EVOLUTION PREVISIBLE DE L'ACTIVITE DU GROUPE

### 1.3.1. GRANDS MOULINS DE STRASBOURG

La holding du groupe poursuit les investissements nécessaires au renouvellement des outils mis en location gérance.

### 1.3.2. POLE MEUNERIE

Le second semestre 2014 confirme la détention des prix des matières premières qui permet à l'ensemble des structures meunières du groupe de retrouver des niveaux de marges satisfaisants.

Il est constitué des structures suivantes :

- GMS MEUNERIE
- GRANDS MOULINS AUBRY
- MOULINS REUNIS DE LA SARTHE
- LA FOURNEE DU BOULANGER
- FARINES TRANS OUEST (MEE)
- MOULINS DELIGNE
- TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES (MEE)
- RHEINTAL MÜHLEN GMBH
- REISS-MÜHLE GMBH
- LA TOULOUSAIN DES FARINES (MEE)
- MINOTERIE MERCIER CAPLA (MEE)
- BOULANGERIE DU MOULIN (MEE)
- MOULIN DE LA COTE DES ROSES (MEE)
- LES MEULES DES FLANDRES (MEE)
- MOULINS BROCHET
- MINOTERIE BELLES OUVRIERES
- MINOTERIE ESTAGER

### **1.3.3. AUTRES SOCIETES DU GROUPE**

Pour les autres sociétés du groupe, parmi lesquelles figurent essentiellement les sociétés SMA et GMS ALIMENTAIRE, le second semestre de l'année 2014 est en phase avec le premier.

### **1.4. ELEMENTS SIGNIFICATIFS DU PREMIER SEMESTRE 2014**

On ne relève pas d'événement majeur au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2014.

### **1.5. CHANGEMENTS DE METHODE ET CORRECTIONS D'ERREURS**

Le Groupe a appliqué les normes sur la consolidation IFRS 10 (États financiers consolidés), IFRS 11 (Partenariats) et IFRS 12 (Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités) au 1er janvier 2014 (application obligatoire au 1er janvier 2014). Ces normes sont d'application rétrospective. Ainsi, les états financiers présentés en comparaison de ceux de l'exercice clos le 30 juin 2014 ont été retraités. L'application de ces normes a obligé le Groupe à ré-estimer les modalités de consolidation de chacune de ses entités en fonction du niveau de contrôle qu'elle y exerce et ce, quelle que soit la nature de ses liens (participations ou autres accords contractuels).

Par ailleurs, les comptes 2013 ont été corrigés des impacts liés à la correction de la méthode de consolidation de la société BROCHET.

La note 4 figurant dans l'annexe des comptes semestriels consolidés condensé présente les effets de ces changements de méthodes et corrections d'erreurs sur les comptes.

### **1.6. EVENEMENTS POSTERIEURS**

#### **1.6.1. DECISION DE LA COUR D'APPEL DANS LE CADRE DE LA CONDAMNATION SUR LE MARCHE DE LA FARINE EN SACHETS - ACCORD AVEC LES SERVICES DE RECOUVREMENT DE L'AMENDE**

La Cour d'Appel a rendu une décision le 20 novembre 2014 faisant partiellement droit aux arguments des meuniers en annulant purement les griefs 2 et 3, considérant que FRANCE FARINE et BACH MUHLE ne constituaient pas des ententes. Toutefois, le grief 1 relatif à l'entente franco-allemande a été confirmé par la Cour, de même que les amendes y afférentes (soit 9 890 K€ pour le groupe GMS). Les meuniers concernés, ainsi que l'Autorité de la Concurrence (ADLC), se sont pourvus en cassation. L'analyse menée par la société en relation avec ses conseils conduit à estimer le montant du risque probable à la date d'arrêt des comptes semestriels à 3 400 K€. Cette estimation tient compte des arguments présentés par les conseils du Groupe dans le



cadre du pourvoi en cassation. Ces éléments ont conduit à constater une reprise de provision dans les comptes semestriels de 6 490 K€. Ce produit a été comptabilisé dans le poste « autres produits opérationnels ».

Il est rappelé que dans le cadre de la condamnation par l'ADLC sur la question d'une entente présumée sur le marché de la farine en sachet, la société a engagé des négociations avec l'Administration afin de ne procéder qu'à un règlement partiel de la somme mise en recouvrement dans l'attente de la décision de la Cour. Au 30 juin 2014, le montant total des sommes versées par la société s'élève à 2 700 K€ (3 100 K€ au 31 décembre 2014). Ces sommes figurent dans le poste « Autres actifs financiers » à l'actif du bilan consolidé. La société a obtenu en mars 2015 de la DRFIP le droit de limiter son paiement au montant qu'elle estime encore devoir, soit 300 K€ ; le protocole conclu avec l'Administration prévoyant des versements de 25 K€ tous les 2 mois pendant 2 ans.

Dans le cadre de ce litige, les GMS ont accordé à l'Administration à titre de garantie le nantissement de 1,5 millions quintaux de droits de mouture ainsi que l'inscription d'une hypothèque judiciaire provisoire sur l'immeuble du siège social du groupe, situé 61 avenue d'Iéna à Paris 16<sup>ème</sup>.

### **1.6.2. RISQUE LIÉ A L'ENQUÊTE DE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE SUR LE MARCHÉ DE LA BOULANGERIE ARTISANALE**

Au cours de l'exercice 2012, le groupe GMS, par l'intermédiaire des sociétés GMS et ESTAGER, a eu à répondre à différentes demandes d'informations émanant de l'Autorité de la Concurrence, dans le cadre de l'enquête ouverte en 2008 concernant le secteur de la boulangerie artisanale. Le 22 février 2013 les Rapporteurs auprès de l'Autorité de la Concurrence ont notifié des griefs à l'ensemble des meuniers concernés par l'enquête parmi lesquels le Groupe GMS. L'ensemble des sociétés meunières concernées par la notification ont rejeté l'intégralité des griefs exposés. Ils ont ainsi pu présenter leurs arguments lors des plaidoiries qui se sont déroulées le 3 décembre 2014.

La décision a été rendue le 26 mars 2015 et condamne GMS à une amende de 518 K€. La société examine avec ses conseils l'opportunité d'interjeter appel de ce jugement dont elle conteste le bien-fondé. Le montant de la condamnation représentant à la date d'arrêté des comptes semestriel le risque le plus probable, une provision a été constatée dans les comptes semestriels à hauteur de la sanction.

### **1.7. OPERATIONS REALISEES AVEC DES SOCIETES LIEES**

Une description des transactions avec les parties liées est disponible dans la note 7.4 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2013. Au cours des six premiers mois 2014, le groupe n'a pas identifié d'autres transactions significatives avec les parties liées.

### **1.8. INFORMATION SUR LES RISQUES**

#### **- Risque de liquidité :**

Le risque de liquidité s'analyse comme la difficulté ou l'incapacité pour le Groupe à honorer ses dettes avec la trésorerie disponible lorsque celles-ci arriveront à échéance.

La dette du Groupe est composée pour partie d'une ligne d'affacturage mise en place courant 2013 et adossée aux créances trouvant leur origine sur le marché intérieur. Cette ligne représente un encours de 17,03 M€ au 30 juin 2014.

L'autre partie de la dette est relative au crédit syndiqué à hauteur de 27,19 M€. Elle fait l'objet d'amortissements mensuels de 283 K€.

Enfin, les lignes moyen-termes dont bénéficie le groupe représentent 15,9 M€ au 30 juin 2014. Leur durée est relativement courte.

Ainsi, le Groupe GMS ne présente pas de risque de liquidité à court terme.

Au 30 juin 2014, le Groupe bénéficie d'une trésorerie nette de 1,5 millions d'euros.

Sanction de l'Autorité de la concurrence : Il est rappelé que la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG initialement condamnée à une sanction de 28,8 M€ par l'Autorité de la concurrence avait obtenu un sursis à hauteur de 25,7 M€ dans l'attente de la décision de la Cour d'Appel. Dans la mesure où la société a formé un pourvoi en cassation, théoriquement non suspensif du paiement de la sanction ramenée par la Cour d'Appel à 9,9 M€, elle a rencontré des représentants de l'administration et a obtenu de ne verser que 300 K€ en sus des 2.700 K€ déjà versés au 30 juin 2014 (cf point 1.5.1).

Il est rappelé que des cessions d'actifs non stratégiques, tels que des actifs immobiliers sont envisagées dans l'hypothèse d'une confirmation par la cour de cassation de l'amende dans son montant actuel.

Covenants : L'accord conclu en octobre 2013 par les partenaires bancaires et le groupe GMS organise le refinancement court terme (CT) et moyen terme (MT) du Groupe (principalement émission d'un crédit syndiqué, gel provisoire de remboursement

des dettes MT). Dans le cadre de cet accord, au-delà du blocage de remboursement sur un an des dettes MT, les partenaires bancaires signataires du protocole (dont Palatine, Crédit Agricole et Société Générale) se sont accordées à ne pas appliquer les clauses de covenant. De ce fait, les dettes liées sont classées au bilan selon leur échéance contractuelle.

- **Risque de change** : Certaines filiales procèdent à des ventes à l'exportation libellées en dollars US mais cela constitue des cas très limités. D'une manière générale, les contrats conclus sur les marchés export sont libellés en euro. Dans l'hypothèse de règlement en dollars, des notes de débit/crédit sont établis afin de faire supporter au client le risque de change final. Sur les opérations réalisées en dollars, la politique du groupe consiste à recourir systématiquement à une couverture par une prise de position sur les marchés à terme.

- **Risque de taux** : Le groupe procédait jusqu'au 1<sup>er</sup> semestre 2013 à des couvertures de taux en mettant en place des outils de type SWAP, SWAP annulable ou par la mise en place de tunnel afin de limiter son exposition à l'évolution des taux d'intérêts sur ses emprunts à taux variable

- **Risque juridique** : La plupart des marques utilisées par le groupe ont fait l'objet de dépôt sur les zones géographiques où celles-ci sont utilisées.

- **Risque lié à l'évolution des cours des matières premières** : Dans l'hypothèse où des couvertures de cours de matières premières étaient rendues nécessaires par les durées des contrats signés avec ses clients ou du fait de demandes spécifiques de clients en la matière, le groupe a la possibilité de souscrire des outils OTC directement auprès d'un établissement bancaire. Il s'est également assuré l'obtention d'outils de couvertures par l'intermédiaire des coopératives auprès desquelles il s'approvisionne.

# GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX

SIEGE SOCIAL : 61, AVENUE D'IENA – 75116 PARIS

CODE ISIN : FR0000064180

Strasbourg, le 12 juin 2015

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE



# Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

## **Grands Moulins de Strasbourg**

Société Anonyme  
au capital de 3 000 000 €  
61 avenue d'Iéna  
75116 Paris

**Comptes semestriels au 30 juin 2014**

## **Grant Thornton**

100 rue de Courcelles  
75849 Paris Cedex 17

## **Institut Européen d'Audit et de Conseils (IEAC)**

1c rue des Frères Lumière  
67201 Eckbolsheim

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

## **Grands Moulins de Strasbourg**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 30 juin 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Grands Moulins de Strasbourg, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1 Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les paragraphes 3.3 et 3.5 de l'annexe faisant état de l'évolution des litiges en cours et de leur incidence sur les comptes semestriels consolidés condensés, et
- la note 4 de l'annexe exposant l'impact de changements comptables résultant notamment de l'application obligatoire des nouvelles normes IFRS 10 et 11.

## 2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Eckbolsheim, le 5 juin 2015

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International



Pascal Leclerc  
Associé

**Institut Européen d'Audit  
et de Conseils**



Yves Mack  
Associé

# GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX

SIEGE SOCIAL : 61, AVENUE D' IENA – 75116 PARIS

CODE ISIN : FR0000064180

Strasbourg, le 12 juin 2015

# COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES ARRETES AU 30 JUIN 2014

(Document présenté en milliers, sauf nombre d'actions et données d'actions)



## BILAN CONSOLIDE DU GROUPE GRANDS MOULINS DE STRASBOURG (ACTIF/PASSIF)

BILAN ACTIF	30/06/2014	31/12/2013 Retraité (1)	Réf. Note
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles (hors droits de mouture)	8 465	8 483	
Droits de mouture	19 969	20 018	
Immobilisations corporelles	25 739	27 377	
Immeubles de placement	304	304	
Titres mis en équivalence	9 136	8 606	
Autres actifs financiers	37 527	21 008	note n°3.2
Impôts différés actif	961	987	
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>102 102</b>	<b>86 784</b>	
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	13 767	13 772	
Clients	39 393	59 464	note n°3.3
Autres débiteurs	12 644	10 965	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 516	9 577	
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>72 319</b>	<b>93 779</b>	
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>174 420</b>	<b>180 562</b>	

BILAN PASSIF	30/06/2014	31/12/2013 Retraité (1)	Réf. Note
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	3 000	3 000	
Réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	40 572	26 741	
Résultat de l'exercice	939	13 860	
Intérêts minoritaires	2 957	2 937	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>47 468</b>	<b>46 538</b>	
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts & dettes financières (Part à + 1 an)	36 636	40 620	note n°3.4
Provision pour pension et avantages assimilés	1 715	1 559	note n°3.5
Autres provisions	4 197	10 399	note n°3.5
Impôts différés passif	1 261	1 246	
Autres dettes	12 225	12 223	
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>56 034</b>	<b>66 048</b>	
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs	27 078	27 801	
Emprunts & dettes financières (Part à - 1 an)	29 429	27 663	note n°3.4
Autres créditeurs	14 411	12 512	note n°3.6
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>70 919</b>	<b>67 977</b>	
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>174 420</b>	<b>180 562</b>	

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12



## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE GRANDS MOULINS DE STRASBOURG

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>30/06/2013 Retraité (1)</b>	Réf. Note
Chiffre d'affaires	111 678	118 444	Note n°7.2 & note n°7.4
Autres produits de l'activité	0	0	
<b>Total produits</b>	<b>111 678</b>	<b>118 444</b>	
Achats consommés	(75 711)	(87 010)	
Variation de stocks produits finis & en cours de production	1 318	(799)	
Charges du personnel	(9 319)	(10 386)	
Charges externes	(21 267)	(22 429)	
Impôts et taxes	(3 001)	(3 258)	
Dotations aux amortissements	(2 209)	(2 285)	
Dotations aux provisions	(6 380)	(1 950)	
Autres produits et charges d'exploitation	1 262	2 104	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(3 628)</b>	<b>(7 568)</b>	
Autres charges opérationnelles	(1 213)	(2 179)	
Autres produits opérationnels	7 158	5 225	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 317</b>	<b>(4 522)</b>	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	183	217	
Coût de l'endettement financier brut	(1 527)	(1 738)	
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(1 345)</b>	<b>(1 521)</b>	
Autres produits et charges financiers	(198)	980	
Charge d'impôts	(377)	1 757	
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>397</b>	<b>(3 305)</b>	
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	535	93	
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>932</b>	<b>(3 213)</b>	
<b>Résultat net</b>	<b>932</b>	<b>(3 213)</b>	
Part du groupe	939	(2 634)	
Intérêts minoritaires	(6)	(579)	
<b>Résultat net part du groupe par action</b>	<b>11,192 €</b>	<b>(31,405 €)</b>	
<b>Résultat net dilué part du groupe par action</b>	<b>11,192 €</b>	<b>(31,405 €)</b>	
<b>ETAT DU RESULTAT NET GLOBAL</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>30/06/2013 Retraité (1)</b>	Réf. Note
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>939</b>	<b>(2 634)</b>	
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	0	(486)	
Réévaluation des immobilisations	139	266	
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	(151)	95	
<b>Total des gains &amp; pertes comptabilisées directement en capitaux propres - part du groupe</b>	<b>(11)</b>	<b>(125)</b>	
<b>Résultat net et gains &amp; pertes comptabilisées directement en capitaux propres - part du groupe</b>	<b>927</b>	<b>(2 759)</b>	
Résultat net et gains & pertes comptabilisées directement en capitaux propres - part des minoritaires	40	(89)	
<b>Résultat net et gains &amp; pertes comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>967</b>	<b>(2 848)</b>	

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Part du Groupe	Part des Minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2012 (retraités)</b>	<b>3 000</b>	<b>6 251</b>	-	<b>6 309</b>	<b>16 720</b>	<b>32 281</b>	<b>2 488</b>	<b>34 769</b>
● Retraitement BOULANGERIES	-	-	-	-	-	-	-	-
● Résultat 2013	-	-	-	13 487	-	13 487	(205)	13 282
● Gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(125)	(125)	(89)	(214)
● Dividendes versés (hors groupe)	-	-	-	-	-	-	(0)	(0)
● Variation de périmètre	-	-	-	(2 386)	-	(2 386)	270	(2 116)
● Autres variations	-	-	-	(23)	0	(23)	146	123
<b>Capitaux propres au 31/12/2013 publiés</b>	<b>3 000</b>	<b>6 251</b>	-	<b>17 387</b>	<b>16 595</b>	<b>43 234</b>	<b>2 610</b>	<b>45 844</b>
● Correction d'erreur	-	-	-	(6)	-	(6)	173	167
● Application IFRS 10,11 Correction valorisation titres MEE (Résultat 2013)	-	-	-	373	-	373	154	527
<b>Capitaux propres au 31/12/2013 retraités (1)</b>	<b>3 000</b>	<b>6 251</b>	-	<b>17 755</b>	<b>16 595</b>	<b>43 601</b>	<b>2 937</b>	<b>46 538</b>
● Résultat 1er semestre 2014	-	-	-	939	-	939	(6)	932
● Gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(11)	(11)	40	28
● Dividendes versés (hors groupe)	-	-	-	-	-	-	-	-
● Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
● Autres variations	-	-	-	(31)	13	(18)	(13)	(31)
<b>Capitaux propres au 30/06/2014</b>	<b>3 000</b>	<b>6 251</b>	-	<b>18 662</b>	<b>16 597</b>	<b>44 510</b>	<b>2 957</b>	<b>47 468</b>

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

RUBRIQUES	30/06/2014	30/06/2013 Retraité (1)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	932	- 3 213
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	-	-
- Amortissements et provisions	1 123	812
- Variation des impôts différés	121	- 1 709
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	- 117	- 1 696
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>2 059</b>	<b>- 5 806</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 1 897	- 3 103
Liaison Bilan	-	-
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>162</b>	<b>- 8 909</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :	-	-
Acquisition d'immobilisations	- 888	- 1 712
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	428	4 136
Evolution des prêts et autres immobilisations financières	499	362
Incidence des variations de périmètres	-	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>39</b>	<b>2 786</b>
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	0
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	-	7 650
Apport / Remboursement actionnaires	-	12 590
Emissions d'emprunts (hors crédit bail & location financière)	151	5 900
Remboursement d'emprunts (hors crédit bail & location financière)	- 4 492	- 351
Remboursement d'emprunts (crédit bail & location financière)	-	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 4 341</b>	<b>13 988</b>
Incidence des variations de cours des devises	-	-
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>- 4 140</b>	<b>7 865</b>
Trésorerie d'ouverture	5 722	- 36 901
Trésorerie de clôture	1 582	- 29 036

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

# GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX

SIEGE SOCIAL : 61, AVENUE D' IENA – 75116 PARIS

CODE ISIN : FR0000064180

Strasbourg, le 12 juin 2015

## ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES ARRETES AU 30 JUIN 2014

(Document présenté en milliers, sauf nombre d'actions et données d'actions)



**ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS  
CONSOLIDES CONDENSES**

**Arrêtés au 30 Juin 2014**

**SOMMAIRE :**

**1. Principes d'établissement des comptes semestriels consolidés condensés**

**2. Recours à des estimations**

**3. Notes explicatives**

**4. Changements de méthode et correction d'erreurs**

**5. Périmètre de consolidation**

**6. Opérations réalisées avec des sociétés liées**

**7. Information sectorielle**

### 1.1. Base de préparation

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales modifié par le règlement CE n°297/2008 du 11 mars 2008 ainsi que des règlements européens suivants sur les normes IAS/IFRS, les états financiers consolidés du Groupe GRANDS MOULINS DE STRASBOURG (GMS) sont établis au 30 juin 2014 conformément aux normes comptables internationales. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (« International Financial Reporting Standards »), les IAS (« International Accounting Standards ») et leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêté. Le référentiel appliqué est disponible sur le site suivant : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

Les états financiers semestriels consolidés condensés au 30 juin 2014 (pour les six mois) sont établis conformément à la norme International Accounting Standard (IAS) 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Les principes comptables appliqués par le Groupe pour établir les comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2014, sont identiques à ceux appliqués par le Groupe au 31 décembre 2013, à l'exception des normes suivantes applicables au 1er janvier 2014. Ces principes comptables sont décrits dans le paragraphe "Principes Comptables" des comptes consolidés au 31 décembre 2013.

Les impacts inhérents à l'application des normes sur la consolidation (IFRS 10/11/12) sont décrits dans la note sur les changements comptables. Aucune autre norme ou interprétation nouvellement en vigueur depuis le 1er janvier 2014 et appliquée par le Groupe n'a impacté significativement les comptes consolidés au 30 juin 2014.

Les comptes semestriels consolidés condensés ont été arrêtés par le Conseil d'administration des GMS en date du 2 juin 2015.

### 1.2. Principes comptables

Les nouvelles normes, amendements et interprétations applicables de façon obligatoire pour les états financiers semestriels 2014 sont les suivants :

- Amendement à IAS 27 « Etats financiers individuels » ;
- Amendement à IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et coentreprises ». IAS 28 a été modifié pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Accords conjoints » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités » ;
- Amendement à IAS 32 « Présentation : compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » ;
- Amendements à IAS 36 « Dépréciation d'actifs – Information sur la valeur non recouvrable des actifs non financiers » ;
- Amendements d'IAS 39 : Novation des dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ;
- IFRS 10 « Etats financiers consolidés » ;
- IFRS 11 « Partenariats » annule et remplace IAS 31 « Participation dans des coentreprises » et SIC - 13 « Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des co-entrepreneurs » ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;

Les normes IFRS 10/11/12 ont été appliquées de manière rétrospective au 1er janvier 2013. Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et 30 juin 2013 ont été retraités à des fins de comparaison. Les principaux impacts sont détaillés dans la note sur les changements comptables.

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne, dont l'application obligatoire est postérieure au 30 juin 2014, n'ont pas donné lieu à une application anticipée par le Groupe. Cela concerne essentiellement les normes suivantes :

- IFRS 9 « Instruments financiers » applicable à compter du 1er janvier 2015 et non adoptée encore par l'Union Européenne ;
- IFRIC 21 « Droits et taxes » a été adoptée par l'Union Européenne le 13 juin 2014 et pourra être applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2014.

### **1.3. Règles et modalités de consolidation**

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont identiques au 31 décembre 2013, à l'exception de l'application des normes sur la consolidation :

- IFRS 10 – États financiers consolidés
- IFRS 11 – Partenariats
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités
- IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises.

La norme IFRS 10 définit le contrôle ainsi : « un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci ». Le Groupe détient le pouvoir sur une entité lorsqu'elle a les droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité.

L'appréciation du contrôle selon IFRS 10 a conduit le Groupe à développer un cadre d'analyse de la gouvernance des entités avec qui le Groupe est en lien, en particulier lorsqu'il existe des situations de partenariat régies par un environnement contractuel large tel les statuts, les pactes d'actionnaires, etc. Il est également tenu compte des faits et circonstances.

#### **Entités contrôlées exclusivement**

Les filiales contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale. Tous les soldes et transactions intra-groupe ainsi que les produits et les charges provenant de transactions internes et de dividendes sont éliminés. Toute modification de la part d'intérêt du Groupe dans une filiale qui n'entraîne pas une perte de contrôle est comptabilisée comme une transaction portant sur les capitaux propres. Si le Groupe perd le contrôle d'une filiale, les actifs, passifs et capitaux propres de cette ancienne filiale sont décomptabilisés. Tout gain ou perte résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat. Toute participation conservée dans l'ancienne filiale est comptabilisée à sa juste valeur à la date de perte de contrôle selon le mode de comptabilisation requis suivant IFRS 11 ou IAS 28 ou IAS 39.

#### **Entités contrôlées conjointement**

Suivant IFRS 11, les sociétés sont contrôlées conjointement lorsque les décisions importantes au titre des activités pertinentes requièrent le consentement unanime des associés ou partenaires. Le contrôle conjoint peut être exercé au travers d'une activité conjointe (commune) ou en co-entreprise (joint-venture). Suivant IFRS 11, l'activité conjointe se distingue de la joint-venture par l'existence ou non d'un droit direct détenu sur certains actifs ou des obligations directes sur certains passifs de l'entité quand la joint-venture confère un droit sur l'actif net de l'entité. S'il s'agit d'une co-entreprise, le Groupe enregistre dans ses comptes les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune. S'il s'agit d'une joint-venture, la participation du Groupe dans l'actif net de l'entité est enregistrée selon la méthode de la mise en équivalence décrite dans la norme IAS 28.

#### **Entités sous influence notable**

Conformément à IAS 28, la méthode de la mise en équivalence s'applique également à toutes les entreprises associées dans lesquelles la Société exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote détenus est supérieur ou égal à 20 %. Chaque participation, quel que soit le pourcentage de détention détenu, fait l'objet d'une analyse tenant compte des faits et circonstances pour déterminer si le Groupe exerce une influence notable.

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation du Groupe dans l'entreprise associée est initialement comptabilisée au coût augmenté ou diminué des changements postérieurs à l'acquisition, dans la quote-part d'actif net de l'entreprise associée.

L'écart d'acquisition lié à une entreprise associée est inclus, s'il n'est pas déprécié, dans la valeur comptable de la participation. La quote-part de résultat de la période est présentée dans la ligne « Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence ». Au bilan, ces participations sont présentées sur la ligne « Titres mis en équivalence ». Les états financiers des entreprises associées sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère et des corrections sont apportées, le cas échéant, pour homogénéiser les méthodes comptables avec celles du Groupe.

La liste des entités consolidées ainsi que les méthodes employées est présentée au § 6.1. Certaines sociétés ne sont pas consolidées pour les raisons développées au § 6.2.

## Note 2 – RECOURS A DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers intermédiaires en accord avec IAS 34 nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par l'équipe de direction. L'utilisation de ces estimations et hypothèses est susceptible d'avoir un impact sur les montants comptabilisés des actifs, passifs, produits et charges ainsi que des informations figurant dans l'annexe. Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes portent en particulier sur les provisions pour risques, la détermination de la juste valeur de certains actifs tels que les droits de mouture et les titres disponibles à la vente et la détermination de la valeur recouvrable des actifs financiers et des créances clients. La réalité peut toutefois s'avérer différente de ces estimations si bien que les estimations retenues au 30 juin 2014 pourraient être sensiblement modifiées au 31 décembre 2014.

## Note 3 – NOTES EXPLICATIVES

### 3.1. Titres mis en équivalence

Ce poste concerne les sociétés suivantes :

- TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES
- FARINE TRANS OUEST
- LES MEULES DES FLANDRES
- SOCIETE DES MALTERIES D'ALSACE
- Pôle LES MOULINS PYRENEENS, incluant notamment les structures TOULOUSAINES DES FARINES et MINOTERIE MERCIER CAPLA

Les informations requises par IFRS 12 relatives à ces structures sont les suivantes au 30 juin 2014 :

Partenariats & entreprises associés	TMS	FTO	Les Meules Des Flandres	Société Malteries d'Alsace	Pôle Les Moulins Pyrénéens
% de contrôle et de droits de vote dans la société	50%	50%	33,33%	50%	50%
Mode de contrôle	Partenariat sous forme de coentreprise ou joint-venture	Partenariat sous forme de coentreprise ou joint-venture	Partenariat sous forme de coentreprise ou joint-venture	Partenariat sous forme de coentreprise ou joint-venture	Partenariat sous forme de coentreprise ou joint-venture
Mode de comptabilisation	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Activité	Logistique	Logistique	Production de farines biologiques	Malterie	Holding de structures meunières
Etablissement principal	BRETIGNY S/ORGE	CHAMPAGNE	VITRY EN ARTOIS	STRASBOURG	TOULOUSE
Dividendes reçus	-	-	-	-	-
Valeurs des titres détenus	30 000 €	50 000 €	150 000 €	4 396 489 €	6 020 558 €
Valeurs des titres par MEE	182 055 €	116 614 €	- €	8 837 374 €	- €
<b>Informations financières (K€)</b>					
Actifs courants	information NS (1)	information NS (1)	information NS (1)	13 900	21 187
Actifs non courants	information NS (1)	information NS (1)	information NS (1)	8 799	25 607
Passifs courants	information NS (1)	information NS (1)	information NS (1)	4 615	14 489
Passifs non courants	information NS (1)	information NS (1)	information NS (1)	118	35 777
Produits	2 635	2 251	information NS (1)	16 792	19 487
Dotations aux amortissements	information NS (2)	information NS (2)	information NS (2)	292	430
Résultat net des activités poursuivies	47	50	30	1 478	566
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-
<b>Résultat global total</b>	<b>47</b>	<b>50</b>	<b>30</b>	<b>1 478</b>	<b>566</b>
Trésorerie ou équivalent	information NS (2)	information NS (2)	information NS (2)	1 441	1 516
Produits d'intérêts	information NS (2)	information NS (2)	information NS (2)	-	48
Charges d'intérêts	information NS (2)	information NS (2)	information NS (2)	10	252
Charge ou produit d'impôt sur le résultat	information NS (2)	information NS (2)	information NS (2)	736	37

(1) Poste inférieur à 2 000 K€

(2) Poste inférieur à 500 K€



### 3.2. Autres actifs financiers

En K€	30.06.14	31.12.13 Retraité (1)
Prêts aux boulangers	3 598	3 607
Comptes courants	5 282	5 383
Titres AFS	13 224	13 218
Créances garanties par SOFRACAL	16 220	0
Amende Autorité concurrence	2 700	2 100
Autres immobilisations financières	827	846
<b>Autres actifs financiers - VB</b>	<b>41 851</b>	<b>25 154</b>
Dépréciation prêts aux boulangers	(2 968)	(2 790)
Dépréciation des comptes courants	(388)	(388)
Dépréciation AFS	(856)	(856)
Dépréciation autres immos fin.	(112)	(112)
<b>Autres actifs financiers - Dépréciation</b>	<b>(4 324)</b>	<b>(4 146)</b>
<b>Autres actifs financiers - Valeur nette</b>	<b>37 527</b>	<b>21 008</b>

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

#### Titres disponibles à la vente

Au 30 juin 2014, les titres disponibles à la vente concernent principalement les titres NEUHAUSER FINANCIERE et NEUHAUSER SA dont la juste valeur a été estimée à 11 692 K€. Cette juste valeur, estimée selon une approche multicritères, n'a pas été réévaluée par rapport au 31 décembre 2013 en l'absence d'éléments nouveaux susceptibles de remettre en cause la valorisation retenue à cette date.

### 3.3. Créances clients

en K€	Clients		30.06.14	31.12.13 Retraité (1)
	Courants	Non courants		
Créances clients	51 307		51 307	50 184
Créances couvertes par des garanties		16 220	16 220	17 534
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>51 307</b>	<b>16 220</b>	<b>67 527</b>	<b>67 718</b>
Dépréciations	(11 915)	0	(11 915)	(8 254)
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>39 392</b>	<b>16 220</b>	<b>55 612</b>	<b>59 464</b>

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. A l'exception des créances couvertes par la garantie SOFRACAL, les créances libellées en devises non couvertes sont converties au taux de clôture. D'une manière générale, l'ensemble des contrats réalisés sur les marchés export sont libellés en euros, reportant au client importateur le risque devise sur les paiements effectués en dollars.

Les provisions pour dépréciation des créances sont évaluées individuellement en fonction du risque encouru de non recouvrement. Cette appréciation tient compte de la garantie apportée par SOFRACAL en matière de recouvrement de créances sur les pays tiers.

#### Cas des créances couvertes par la garantie SOFRACAL

Des créances africaines s'élevant à 17 301 K€ au 30 juin 2014 (idem 31 décembre 2013) et dont le recouvrement est incertain bénéficient d'une garantie de la part de SOFRACAL, actionnaire majoritaire des GMS. Cette garantie a été renouvelée par décision du Conseil de surveillance de SOFRACAL en date du 3 mars 2014 et du 28 avril 2015. La garantie repose sur la cession des actions GMS détenues par SOFRACAL, laquelle pourra intervenir en cas de renonciation par la société METRO TRADING COMPANY (« MTC ») de son droit de préférence conféré par un protocole du 17 septembre 2007 (le « Protocole ») ou à l'expiration de ce Protocole, le 3 septembre 2018.

Par décision du 23 janvier 2015, statuant sur la demande de MTC et de M. Bakri, le Tribunal de commerce de Paris a jugé que la résiliation du Protocole par M. Leary en 2012 était inopérante et a prononcé la caducité des promesses de ventes consenties par SOFRACAL aux sociétés AVDENS en 2012 et G6M en 2013. Suite à ce jugement, ces dernières ont toutefois réaffirmé leur intérêt de mettre en place de nouveaux accords en vertu

desquels elles bénéficieraient d'une promesse de vente de la part de SOFRACAL, tenant compte des droits que détient MTC au titre du Protocole. Pour sa part, M. Leary a interjeté appel du jugement du Tribunal de commerce de Paris.

Compte tenu de cette situation, il apparaît que la perspective de recouvrement la plus probable desdites créances est décalée aux termes du Protocole. Sur la base de cette échéance, l'actualisation au taux de 2% des créances couvertes par la garantie SOFRACAL a entraîné la comptabilisation dans les comptes semestriels d'une perte de valeur de (1 314 K€). Ces créances ont également été reclassées en actifs non courants dans les comptes au 30 juin 2014. Il convient par ailleurs de noter que ces créances, bien que libellées en dollars, ne sont pas converties au taux de clôture dans la mesure où le risque de change est supporté par la société SOFRACAL. A titre d'information, au 30 juin 2014, la contrevaletur en euros de ces créances clients fait ressortir un écart de change de (2 737 K€) non comptabilisé du fait de la couverture par la garantie SOFRACAL.

#### Affacturation des créances clients

De nouveaux contrats d'affacturation sont entrés en application dès mars 2014 sur les principales filiales du groupe (5 sociétés). Le montant de l'engagement qui découle de la mise en place de cet affacturation représente sur les structures françaises un montant d'environ 17 025 K€ au 30 juin 2014 contre 18 973 K€ au 31 décembre 2013. Cette variation s'explique par les opérations de changement de factor en cours au 30 juin. Pour l'ensemble des structures, il s'agit d'un affacturation avec subrogation, le groupe conservant le risque de recouvrement.

### **3.4. Emprunts et dettes financières**

<b>En K€</b>	<b>30.06.14</b>	<b>31.12.13 Retraité (1)</b>
Crédit syndiqué (GMST et SMDP)	27 190	28 850
Emprunts bancaires avec covenants	1 506	1 506
Autres emprunts bancaires	14 365	14 669
Location financement	1 045	1 469
Dettes sur affacturation	17 025	18 973
Autres dettes financières	4 934	2 814
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>66 065</b>	<b>68 281</b>
<i>dont moins d'un an</i>	<i>29 429</i>	<i>27 662</i>
<i>dont plus d'un an</i>	<i>36 636</i>	<i>40 619</i>

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

#### Crédit syndiqué (GMST et SMDP)

Un crédit syndiqué a été signé en octobre 2013 pour une valeur de 31 740 K€ pour GMST et 2 450 K€ pour SMDP. Le taux d'intérêts est Euribor 1 mois + 2,30 de marge et applicable dès la signature.

Le prêt syndiqué GMST est remboursable sur 60 mensualités. La première correspondant à la somme sous séquestre. Les 3 mensualités suivantes sont payables les 31 octobre 2013, 30 novembre 2013 et 31 décembre 2013 pour un montant de 377 K€ chacune. Les 56 mensualités restantes sont chacune de 283 K€, payable le dernier jour de chaque mois calendaire à compter du 31 janvier 2014.

Le prêt syndiqué SMDP bénéficie d'une franchise de remboursement jusqu'au 31 décembre 2014 durant laquelle seront étudiées les éventuelles offres d'acquisitions portant sur LES MOULINS PYRENEENS. En l'absence de cession avant fin 2014, le remboursement du prêt reprendra sur 45 mois avec 44 mensualités de 54 K€ chacune et une mensualité de 52 K€.

#### Emprunts bancaires avec covenants

L'accord conclu en octobre 2013 par les partenaires bancaires et le groupe GMS organise le refinancement court terme (CT) et moyen terme (MT) du Groupe (principalement émission d'un crédit syndiqué, gel provisoire de remboursement des dettes MT).

Dans le cadre de cet accord, au-delà du blocage de remboursement sur un an des dettes MT, les partenaires bancaires signataires du protocole (dont Palatine, Crédit Agricole et Société Générale) se sont accordées à ne pas appliquer les clauses de covenant. De ce fait, les dettes liées sont classées au bilan selon leur échéance contractuelle.

### **3.5. Provisions pour risques et charges**

<b>En K€</b>	<b>30.06.14</b>	<b>31.12.13 Retraité (1)</b>
Litige ADLC - Farine en sachets	3 400	9 900
Litige ADLC - Boulangeries artisanales	578	0
Provisions pour indemnités de fin de carrière	1 715	1 559
Autres provisions	219	499
<b>Provisions pour risques</b>	<b>5 912</b>	<b>11 958</b>

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation probable du Groupe, résultat d'événements passés, dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et dont le montant peut être raisonnablement évalué. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision. Au cas où la perte ou le passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

#### Litige Autorité de la concurrence (ADLC) – Farine en sachets

La Cour d'Appel a rendu une décision le 20 novembre 2014 faisant partiellement droit aux arguments des meuniers en annulant purement les griefs 2 et 3, considérant que FRANCE FARINE et BACH MUHLE ne constituaient pas des ententes. Toutefois, le grief 1 relatif à l'entente franco-allemande a été confirmé par la Cour, de même que les amendes y afférentes (soit 9 890 K€ pour le groupe GMS). Les meuniers concernés, ainsi que l'Autorité de la Concurrence (ADLC), se sont pourvus en cassation. L'analyse menée par la société en relation avec ses conseils conduit à estimer le montant du risque probable à la date d'arrêt des comptes semestriels à 3 400 K€. Cette estimation tient compte des arguments présentés par les conseils du Groupe dans le cadre du pourvoi en cassation. Ces éléments ont conduit à constater une reprise de provision dans les comptes semestriels de 6 490 K€. Ce produit a été comptabilisé dans le poste Autres produits opérationnels.

Il est rappelé que dans le cadre de la condamnation par l'ADLC sur la question d'une entente présumée sur le marché de la farine en sachet, la société a engagé des négociations avec l'Administration afin de ne procéder qu'à un règlement partiel de la somme mise en recouvrement dans l'attente de la décision de la Cour. Au 30 juin 2014, le montant total des sommes versées par la société s'élève à 2 700 K€ (3 100 K€ au 31 décembre 2014). Ces sommes figurent dans le poste « Autres actifs financiers » à l'actif du bilan consolidé. La société a obtenu en mars 2015 de la DRFIP le droit de limiter son paiement au montant qu'elle estime encore devoir, soit 300 K€ ; le protocole conclu avec l'Administration prévoyant des versements de 25 K€ tous les 2 mois pendant 2 ans.

Dans le cadre de ce litige, les GMS ont accordé à l'Administration à titre de garantie le nantissement de 1,5 millions quintaux de droits de mouture ainsi que l'inscription d'une hypothèque judiciaire provisoire sur l'immeuble du siège social du groupe, situé 61 avenue d'Iéna à Paris 16<sup>ème</sup>.

#### Litige Autorité de la concurrence (ADLC) – Boulangeries artisanales

Au cours de l'exercice 2012, le groupe GMS, par l'intermédiaire des sociétés GMS et ESTAGER, a eu à répondre à différentes demandes d'informations émanant de l'Autorité de la Concurrence, dans le cadre de l'enquête ouverte en 2008 concernant le secteur de la boulangerie artisanale. Le 22 février 2013 les Rapporteurs auprès de l'Autorité de la Concurrence ont notifié des griefs à l'ensemble des meuniers concernés par l'enquête parmi lesquels le Groupe GMS. L'ensemble des sociétés meunières concernées par la notification ont rejeté l'intégralité des griefs exposés. Ils ont ainsi pu présenter leurs arguments lors des plaidoiries qui se sont déroulées le 3 décembre 2014.

La décision a été rendue le 26 mars 2015 et condamne les GMS à une amende de 518 K€. La société examine avec ses conseils l'opportunité d'interjeter appel de ce jugement dont elle conteste le bien-fondé. Le montant de la condamnation représentant à la date d'arrêt des comptes semestriel le risque le plus probable, une provision a été constatée dans les comptes semestriels à hauteur de la sanction.

### **3.6. Autres dettes courantes**

En K€	30.06.14	31.12.13 Retraité (1)
Dettes de put sur intérêts minoritaires Brochet	4 139	4 063
Dettes fiscales et sociales	6 363	6 685
Autres comptes courants	306	542
Affacturage	2 786	0
Autres dettes	817	1 222
<b>Autres créditeurs</b>	<b>14 411</b>	<b>12 512</b>

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

Au regard du put et du call croisé (protocole de cession d'actions du 21 octobre 2010), une dette de put sur IM Brochet a été comptabilisée dans les comptes consolidés. La promesse unilatérale d'acquisition est exerçable sur option de M. Brochet à hauteur du solde d'actions restantes entre le 1er septembre 2014 au 31 mars 2015. Monsieur Brochet a exercé son option par courrier du 24 mars 2015.

### **3.7. Charges et produits non courants**

En K€	30.06.14	30.06.13 Retraité (1)
VNC immob. cédée	312	683
Sanctions & pénalités	65	922
Dot. prov. amende concurrence	518	0
Dot. prov. risques & charges	0	536
Divers	318	37
<b>Charges non courantes</b>	<b>1 213</b>	<b>2 179</b>
Produit cession immob.	429	4 271
Repr. prov. amende concurrence	6 490	728
Repr. prov. risques & charges	223	0
Divers	15	227
<b>Produits non courants</b>	<b>7 158</b>	<b>5 225</b>

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

## **Note 4 – CHANGEMENTS DE METHODE ET CORRECTIONS D'ERREURS**

Le Groupe a appliqué les normes sur la consolidation IFRS 10 (États financiers consolidés), IFRS 11 (Partenariats) et IFRS 12 (Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités) au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (application obligatoire au 1er janvier 2014). Ces normes sont d'application rétrospective. Ainsi, les états financiers présentés en comparaison de ceux de l'exercice clos le 30 juin 2014 ont été retraités. L'application de ces normes a obligé le Groupe à ré-estimer les modalités de consolidation de chacune de ses entités en fonction du niveau de contrôle qu'elle y exerce et ce, quelle que soit la nature de ses liens (participations ou autres accords contractuels).

### **Etats financiers consolidés (IFRS 10)**

En conséquence de l'application de la norme IFRS 10, le Groupe a procédé à un changement de méthode dans le mode de détermination du contrôle qu'elle exerce et, le cas échéant, dans le mode de consolidation de ses filiales et participations. IFRS 10 introduit un nouveau modèle de contrôle qui met l'accent sur le niveau de pouvoir que le Groupe exerce sur sa filiale, le droit à des revenus variables provenant de ses filiales et la capacité du Groupe à utiliser son pouvoir pour influencer sur le niveau de ces revenus.

En application de la norme IFRS 10, le Groupe a procédé à une revue du contrôle qu'elle exerce sur les entités avec qui elle est en lien, tout particulièrement lorsqu'il existe des partenaires. Cette revue n'a pas conduit à faire évoluer le périmètre des sociétés qui compose le Groupe.

#### Partenariats (IFRS 11)

Le Groupe a analysé la nature du contrôle conjoint exercé sur l'entité avec ses partenaires. La norme IFRS 11 distingue les activités conjointes (communes) (partenariat dans lequel les parties exerçant un contrôle conjoint sur l'opération ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs de celle-ci) des joint-ventures (co-entreprises) (partenariat dans lequel les parties exerçant un contrôle conjoint sur l'opération ont des droits sur l'actif net de celle-ci). Le Groupe a ainsi revu la structure de ses partenariats, leur forme légale, leurs termes contractuels ainsi que d'autres éléments contextuels. En conclusion de cette revue, le Groupe est engagé exclusivement dans des joint-ventures lorsqu'il s'agit de partenariats au contrôle conjoint. En conséquence et en application de la norme IFRS 11, le mode de consolidation de ces participations est désormais la mise en équivalence. Ces participations étaient antérieurement consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle qui n'existe plus.

#### Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (IFRS 12)

En conséquence de l'application de la norme IFRS 12, le Groupe a adapté ses notes annexes sur ses participations mises en équivalence (se référer à la note « Titres mis en équivalence »).

#### **4.1. Impacts des corrections d'erreurs**

Les comptes 2013 ont été corrigés des impacts liés à la correction de la méthode de consolidation de la société BROCHET. Cette correction a eu un impact sur le résultat consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2013 se limitant à (245) K€.

## 4.2. Impact de ces changements de méthode sur le bilan consolidé au 31 décembre 2013

BILAN ACTIF	31/12/2013 Publié	IFRS11/IAS8	31/12/2013 Retraité (1)
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles (hors droits de mouture)	9 630	(1 147)	8 483
Droits de mouture	20 985	(967)	20 018
Immobilisations corporelles	34 694	(7 317)	27 377
Immeubles de placement	304	0	304
Titres mis en équivalence	261	8 346	8 606
Autres actifs financiers	21 942	(933)	21 008
Impôts différés actif	1 303	(316)	987
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>89 118</b>	<b>(2 335)</b>	<b>86 784</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	17 294	(3 521)	13 772
Clients	70 415	(10 951)	59 464
Autres débiteurs	10 033	932	10 965
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 405	(828)	9 577
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>108 147</b>	<b>(14 368)</b>	<b>93 779</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>197 265</b>	<b>(16 703)</b>	<b>180 562</b>

BILAN PASSIF	31/12/2013 Publié	IFRS11/IAS8	31/12/2013 Retraité (1)
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	3 000	0	3 000
Réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	26 747	(6)	26 741
Résultat de l'exercice	13 487	373	13 860
Intérêts minoritaires	2 610	327	2 937
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>45 844</b>	<b>694</b>	<b>46 538</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts & dettes financières (Part à + 1 an)	41 241	(621)	40 620
Provision pour pension et avantages assimilés	1 740	(181)	1 559
Autres provisions	10 549	(150)	10 399
Impôts différés passif	2 648	(1 402)	1 246
Autres dettes	2 743	9 480	12 223
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>58 922</b>	<b>7 125</b>	<b>66 048</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs	30 482	(2 681)	27 801
Emprunts & dettes financières (Part à - 1 an)	29 832	(2 169)	27 663
Autres créditeurs	32 185	(19 672)	12 512
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>92 499</b>	<b>(24 522)</b>	<b>67 977</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>197 265</b>	<b>(16 703)</b>	<b>180 562</b>

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

### 4.3. Impact de ces changements de méthode sur le compte de résultat au 31 décembre 2013

COMPTE DE RESULTAT	30/06/2013 Publié	IFRS11/IAS8	IAS8	30/06/2013 Retraité (1)
		Passage méthode intégration proportionnelle vers mise en équivalence	Pôle Brochet (2)	
Chiffre d'affaires	128 524	(16 098)	6 017	118 444
Autres produits de l'activité	0	0	0	0
<b>Total produits</b>	<b>128 524</b>	<b>(16 098)</b>	<b>6 017</b>	<b>118 444</b>
Achats consommés	(93 648)	11 154	(4 516)	(87 010)
Variation de stocks produits finis & en cours de production	(1 419)	591	28	(799)
Charges du personnel	(10 833)	920	(473)	(10 386)
Charges externes	(23 586)	2 033	(876)	(22 429)
Impôts et taxes	(3 417)	395	(236)	(3 258)
Dotations aux amortissements	(2 242)	343	(386)	(2 285)
Dotations aux provisions	(1 991)	48	(7)	(1 950)
Autres produits et charges d'exploitation	2 183	(102)	23	2 104
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(6 427)</b>	<b>(716)</b>	<b>(425)</b>	<b>(7 568)</b>
Autres charges opérationnelles	(2 246)	70	(2)	(2 179)
Autres produits opérationnels	5 241	(17)	1	5 225
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(3 433)</b>	<b>(663)</b>	<b>(426)</b>	<b>(4 522)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	280	(79)	16	217
Coût de l'endettement financier brut	(1 778)	128	(88)	(1 738)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(1 498)</b>	<b>49</b>	<b>(72)</b>	<b>(1 521)</b>
Autres produits et charges financiers	984	7	(11)	980
Charge d'impôts	1 149	343	265	1 757
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>(2 798)</b>	<b>(263)</b>	<b>(245)</b>	<b>(3 305)</b>
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	24	69	0	93
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>(2 774)</b>	<b>(194)</b>	<b>(245)</b>	<b>(3 213)</b>
<b>Résultat net</b>	<b>(2 774)</b>	<b>(194)</b>	<b>(245)</b>	<b>(3 213)</b>
Part du groupe	(2 494)	0	(140)	(2 634)
Intérêts minoritaires	(280)	(194)	(104)	(579)
<b>Résultat net part du groupe par action</b>	<b>(29,735 €)</b>	<b>0,001 €</b>	<b>(1,671 €)</b>	<b>(31,405 €)</b>
<b>Résultat net dilué part du groupe par action</b>	<b>(29,735 €)</b>	<b>0,001 €</b>	<b>(1,671 €)</b>	<b>(31,405 €)</b>

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

(2) intégration du Pôle Brochet selon l'intégration globale contre l'intégration proportionnelle jusqu'à présent.

#### 4.4. Impact de ces changements sur le Tableau de Flux de Trésorerie au 31 décembre 2013

RUBRIQUES	30/06/2013 PUBLIE	IFRS 11 / IAS8	30/06/2013 RETRAITE (1)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	- 2 774	- 439	- 3 213
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	-	-	-
- Amortissements et provisions	1 105	- 293	812
- Variation des impôts différés	- 1 457	- 252	- 1 709
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	- 1 708	12	- 1 696
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	- <b>4 834</b>	- <b>971</b>	- <b>5 806</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 2 505	- 599	- 3 103
Liaison Bilan	-	-	-
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	- <b>7 339</b>	- <b>1 570</b>	- <b>8 909</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :	-	-	-
Acquisition d'immobilisations	- 1 812	100	- 1 712
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	4 138	- 2	4 136
Evolution des prêts et autres immobilisations financières	202	161	362
Incidence des variations de périmètres	-	-	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>2 527</b>	<b>259</b>	<b>2 786</b>
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :	-	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 0	-	- 0
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	-	-	-
Apport / Remboursement actionnaires	8 262	- 612	7 650
Emissions d'emprunts (hors crédit bail & location financière)	12 821	- 231	12 590
Remboursement d'emprunts (hors crédit bail & location financière)	- 6 133	233	- 5 900
Remboursement d'emprunts (crédit bail & location financière)	- 351	-	- 351
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>14 599</b>	- <b>610</b>	<b>13 988</b>
Incidence des variations de cours des devises	-	-	-
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>9 787</b>	- <b>1 921</b>	<b>7 865</b>
Trésorerie d'ouverture	- 39 623	2 722	- 36 901
Trésorerie de clôture	- 29 836	800	- 29 036

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12



## Note 5 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Aucune entrée au périmètre n'a été enregistrée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014. Hormis, la non consolidation de la société BACH MÜHLE pour la raison évoquée au point 5.2, aucune sortie de périmètre n'a été enregistrée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014.

### 5.1. Liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes sont présentes dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2014 :

Entreprise détenue	Siège	N° SIREN	Intérêt groupe	Intégration	Contrôle	Méthode (*)
GRANDS MOULINS DE STRASBOURG	Strasbourg (67)	552 095 598	100,00%	100,000%	100,00%	IG
EUREXPAN	Strasbourg (67)	582 053 377	98,85%	100,000%	98,85%	IG
FARINVEST	Strasbourg (67)	493 754 782	70,00%	100,000%	70,00%	IG
GMS MEUNERIE	Strasbourg (67)	428 176 572	100,00%	100,000%	100,00%	IG
GMS NEGOCE ALIMENTAIRE	Strasbourg (67)	420 945 701	95,08%	100,000%	95,08%	IG
GMS ALIMENTAIRE	Strasbourg (67)	420 946 931	100,00%	100,000%	100,00%	IG
GRANDS MOULINS AUBRY	Toul (54)	331 901 520	99,99%	100,000%	99,99%	IG
RHEINTAL MÜHLE GmbH	Stutensee (Allemagne)		100,00%	100,000%	100,00%	IG
MÜHLENWERKE Gbr	Stutensee (Allemagne)		100,00%	100,000%	100,00%	IG
REISS-MÜHLE GmbH	Lörrach (Allemagne)		100,00%	100,000%	100,00%	IG
SCI PORT DU RHIN	Strasbourg (67)	778 842 179	100,00%	100,000%	100,00%	IG
SOCIETE MALTERIES D'ALSACE	Strasbourg (67)	348 350 257	50,00%	50,000%	50,00%	MEE
LES MEULES DES FLANDRES	Vitry en Artois (62)	504 718 529	33,33%	33,333%	33,33%	MEE
S.M.D. PARTICIPATIONS	Chambly (60)	421 095 076	67,04%	100,000%	67,04%	IG
MOULINS REUNIS DE LA SARTHE	Champagné (72)	326 152 337	67,04%	100,000%	100,00%	IG
LA FOURNEE DU BOULANGER	Champagné (72)	517 911 343	67,04%	100,000%	100,00%	IG
FARINES TRANS OUEST	Champagné (72)	522 895 648	33,52%	50,000%	50,00%	MEE
MOULINS DELIGNE	Chambly (60)	695 680 249	67,04%	100,000%	100,00%	IG
TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES	Bretigny sur Orge (91)	481 485 464	33,52%	50,000%	50,00%	MEE
DBP ILE DE FRANCE	Bretigny sur Orge (91)	521 192 302	53,63%	100,000%	80,00%	IG
SCI AVENIR	Chambly (60)	420 967 234	67,04%	100,000%	100,00%	IG
MOULINS BROCHET	Martigné Ferchaud (35)	343 087 565	67,04%	100,000%	100,00%	IG
SCI LA FORGE	Martigné Ferchaud (35)	352 529 614	67,04%	100,000%	100,00%	IG
MINOTERIE BELLES OUVRIERES	Clermont Créans (72)	419 412 705	67,04%	100,000%	100,00%	IG
SCI LES BELLES OUVRIERES	Clermont Créans (72)	333 613 370	67,04%	100,000%	100,00%	IG
MINOTERIE ESTAGER	Egletons (19)	308 428 606	67,04%	100,000%	100,00%	IG
LES MOULINS PYRENEENS	Saverdun (09)	493 077 937	33,52%	50,000%	50,00%	MEE
LA TOULOUSAIN DES FARINES	Sallèles d'Aude (11)	398 300 285	33,51%	50,000%	99,98%	MEE
BOULANGERIE DU MOULIN	Narbonne (11)	384 110 870	33,51%	50,000%	100,00%	MEE
MOULIN DE LA COTE DES ROSES	Narbonne (11)	477 831 416	33,51%	50,000%	100,00%	MEE
MINOTERIE MERCIER CAPLA	Saverdun (09)	936 080 332	26,09%	50,000%	77,82%	MEE
DISTRIBUTION BOULANGERIE PATISSERIE	Saverdun (09)	413 889 882	14,77%	50,000%	56,60%	MEE

(\*) I.G. : Intégration globale - MEE : Mise en équivalence

### 5.2. Liste des sociétés non comprises dans le périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes n'ont pas été intégrées dans le périmètre de consolidation au 30 Juin 2014 car elles ne représentent qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle de l'ensemble consolidé.

- S.A. SOFRACAL ayant son siège social 61 avenue d'Iéna à 75116 PARIS détenue à hauteur de 13,79 % par la S.A. EUREXPAN. Cette société est également exclue du périmètre de consolidation en raison de l'absence de contrôle exercé par le groupe, SOFRACAL étant détenue à plus de 80% par une autre entité.
- SOCIETE IMMOBILIERE DU SUD ayant son siège social 1, place Henry Levy 67000 STRASBOURG détenue à hauteur de 50% par la S.A. GRANDS MOULINS DE STRASBOURG.
- SOCIETE BACHMÜHLE avait son siège social 15, rue du moulin 68800 THANN, détenue à hauteur de 25 % par la S.A GRANDS MOULINS DE STRASBOURG. Cette société, en liquidation depuis de nombreuses années, n'arrête plus de comptes annuels et son intégration au périmètre de consolidation ne présentait plus qu'un intérêt marginal pour l'image des comptes consolidés.

**Note 6 – OPERATIONS REALISEES AVEC DES SOCIETES LIEES**

Nature des transactions	Mère	Filiales	Entreprises associées	Total
Charges				
- Prestations de service	633	-	-	<b>633</b>
- Charges financières	75	-	-	<b>75</b>
Produits				
- Ventes de produits finis	-	-	-	-
- Produits financiers	3	-	-	<b>3</b>
Créances				
- Clients	-	-	31 348	<b>31 348</b>
- Comptes courants	576	-	-	<b>576</b>
Dettes				
- Fournisseurs	532	-	-	<b>532</b>
- Comptes courants	12 696	100	-	<b>12 796</b>

7.1. Bilan par secteur géographique

RUBRIQUES	TOTAL GENERAL		FRANCE		COMMUNAUTE EUROPEENNE	
	30/06/2014	31/12/2013 Retraité (1)	30/06/2014	31/12/2013 Retraité (1)	30/06/2014	31/12/2013 Retraité (1)
<b>BILAN ACTIF</b>						
<b>ECART D'ACQUISITION</b>	0	0	875	875	(875)	(875)
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>						
Immobilisations incorporelles	28 434	48 859	27 011	47 414	1 424	1 445
Immobilisations corporelles	25 739	7 018	21 376	2 428	4 363	4 590
Immeubles de placement	304	304	304	304	0	0
Titres mis en équivalence	9 136	8 606	9 136	8 606	0	0
Autres actifs financiers	37 527	21 008	37 354	20 714	173	295
Impôts différés actif	961	987	252	276	708	711
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>102 102</b>	<b>86 784</b>	<b>95 434</b>	<b>79 743</b>	<b>6 667</b>	<b>7 041</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>						
Stocks	13 767	13 772	12 478	11 724	1 289	2 048
Clients	39 393	59 464	35 235	58 245	4 158	1 219
Autres débiteurs	12 644	10 965	20 585	8 823	(7 942)	2 143
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 516	9 577	5 910	8 977	605	600
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>72 319</b>	<b>93 779</b>	<b>74 209</b>	<b>87 769</b>	<b>(1 890)</b>	<b>6 010</b>
Contrepartie Intra-Groupe	0	0	0	9 362	0	(9 362)
<b>BILAN PASSIF</b>						
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>						
Emprunts & dettes financières (Part à +1 an)	36 636	40 620	36 257	40 152	379	468
Provision pour pension et avantages assimilés	1 715	1 559	1 715	1 559	0	0
Autres provisions	4 197	10 399	4 196	10 338	0	62
Impôts différés passif	1 261	1 246	1 248	1 232	13	14
Autres dettes	12 225	12 223	12 192	12 212	33	11
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>56 034</b>	<b>66 048</b>	<b>55 608</b>	<b>65 493</b>	<b>425</b>	<b>555</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>						
Fournisseurs	27 078	27 801	25 235	25 374	1 843	2 427
Emprunts & dettes financières (Part à -1 an)	29 429	27 663	29 153	27 389	276	274
Autres créditeurs	14 411	12 512	10 573	10 476	3 838	2 036
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>70 919</b>	<b>67 977</b>	<b>64 961</b>	<b>63 239</b>	<b>5 957</b>	<b>4 737</b>

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

## 7.2. Résultat par secteur géographique

RUBRIQUES	TOTAL GENERAL		FRANCE		COMMUNAUTE EUROPEENNE	
	30/06/2014	30/06/2013 Retraité (1)	30/06/2014	30/06/2013 Retraité (1)	30/06/2014	30/06/2013 Retraité (1)
Chiffre d'affaires	111 678	118 444	93 199	103 825	18 478	14 619
Autres produits de l'activité	0	0	0	0	0	0
<b>Total produits</b>	<b>111 678</b>	<b>118 444</b>	<b>93 199</b>	<b>103 825</b>	<b>18 478</b>	<b>14 619</b>
<i>Evo lution N / N-1</i>	-5,71%		-10,23%		26,40%	
Achats consommés	(75 711)	(87 010)	(61 540)	(70 621)	(14 170)	(16 388)
Variation de stocks produits finis & en cours de production	1 318	(799)	1 298	(828)	20	28
Charges du personnel	(9 319)	(10 386)	(7 838)	(8 951)	(1 481)	(1 435)
Charges externes	(21 267)	(22 429)	(18 991)	(20 400)	(2 276)	(2 029)
Impôts et taxes	(3 001)	(3 258)	(3 000)	(3 253)	(1)	(5)
Dotations aux amortissements	(2 209)	(2 285)	(1 889)	(1 960)	(320)	(324)
Dotations aux provisions	(6 380)	(1 950)	(6 380)	(1 881)	0	(69)
Autres produits et charges d'exploitation	1 262	2 104	1 474	1 780	(212)	324
<i>Contrepartie Intra-groupe (Exploitation)</i>	0	0	0	(5 235)	0	5 235
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(3 628)</b>	<b>(7 568)</b>	<b>(3 665)</b>	<b>(7 525)</b>	<b>38</b>	<b>(43)</b>
<i>Evo lution N / N-1</i>	52,06%		51,29%		186,53%	
Autres charges opérationnelles	(1 213)	(2 179)	(1 054)	(1 875)	(159)	(303)
Autres produits opérationnels	7 158	5 225	7 073	4 346	84	879
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 317</b>	<b>(4 522)</b>	<b>2 354</b>	<b>(5 054)</b>	<b>(37)</b>	<b>532</b>
<i>Evo lution N / N-1</i>	151,23%		146,57%		106,97%	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	183	217	173	193	9	24
Coût de l'endettement financier brut	(1 527)	(1 738)	(1 349)	(1 563)	(179)	(174)
<i>Contrepartie Intra-groupe (Financier)</i>	0	0	0	28	0	(28)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(1 345)</b>	<b>(1 521)</b>	<b>(1 175)</b>	<b>(1 342)</b>	<b>(169)</b>	<b>(179)</b>
<i>Evo lution N / N-1</i>	11,57%		12,43%		5,13%	
Autres produits et charges financiers	(198)	980	(199)	979	2	2
Charge d'impôts	(377)	1 757	(396)	1 748	19	9
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	535	93	535	93	0	0
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>932</b>	<b>(3 213)</b>	<b>1 118</b>	<b>(3 577)</b>	<b>(185)</b>	<b>364</b>
<b>Résultat net</b>	<b>932</b>	<b>(3 213)</b>	<b>1 118</b>	<b>(3 577)</b>	<b>(185)</b>	<b>364</b>
<i>Evo lution N / N-1</i>	129,02%		131,26%		150,97%	
Part du groupe	939	(2 634)	932	(2 998)	7	364
Intérêts minoritaires	(6)	(579)	(6)	(579)	0	0
<b>Résultat par action</b>	<b>11,192 €</b>	<b>(31,405 €)</b>	<b>11,109 €</b>	<b>(35,743 €)</b>	<b>0,083 €</b>	<b>4,338 €</b>

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

### 7.3 Bilan par secteur d'activité

RUBRIQUES	TOTAL GENERAL		MEUNERIE		MALTERIE		DAKATINE		NEGOCE		HOLDING		IMMOBILIER	
	30/06/2014	31/12/2013 Retraité (1)	30/06/2014	31/12/2013 Retraité (1)	30/06/2014	31/12/2013 Retraité (1)	30/06/2014	31/12/2013 Retraité (1)	30/06/2014	31/12/2013 Retraité (1)	30/06/2014	31/12/2013 Retraité (1)	30/06/2014	31/12/2013 Retraité (1)
<b>BILAN ACTIF</b>														
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>														
Immobilisations incorporelles	28 434	28 501	28 331	28 397	0	0	0	0	1	1	0	0	103	103
Immobilisations corporelles	25 739	27 377	23 126	24 673	0	0	186	200	28	28	47	(47)	2 352	2 522
Immeubles de placement	304	304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	304	304
Titres mis en équivalence	9 136	8 606	664	(5 872)	3 911	8 346	0	0	77	137	4 483	5 996	0	0
Autres actifs financiers	37 527	21 008	16 030	1 461	0	0	9	9	1 953	624	19 536	18 915	0	0
Impôts différés actif	961	987	525	494	0	0	19	13	0	(8)	(281)	(223)	697	711
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>102 102</b>	<b>86 784</b>	<b>68 675</b>	<b>49 153</b>	<b>3 911</b>	<b>8 346</b>	<b>214</b>	<b>222</b>	<b>2 059</b>	<b>782</b>	<b>23 785</b>	<b>24 641</b>	<b>3 456</b>	<b>3 640</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>														
Stocks	13 767	13 772	13 358	13 269	0	0	408	481	0	22	0	0	0	0
Clients	39 393	59 464	37 485	54 793	0	0	1 575	1 411	95	3 076	226	190	11	(7)
Autres débiteurs	12 644	10 965	(98 927)	9 364	542	0	1 034	78	(4 339)	124	118 367	(231)	(4 034)	1 629
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 516	9 577	5 639	7 813	0	0	166	442	131	137	506	1 123	73	62
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>72 319</b>	<b>93 779</b>	<b>(42 445)</b>	<b>85 239</b>	<b>542</b>	<b>0</b>	<b>3 184</b>	<b>2 412</b>	<b>(4 112)</b>	<b>3 360</b>	<b>119 100</b>	<b>1 083</b>	<b>(3 950)</b>	<b>1 684</b>
Contrepartie Intra-Groupes	0	0	0	(96 853)	0	(4 396)	0	307	0	(4 466)	0	109 407	0	(3 999)
<b>BILAN PASSIF</b>														
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>														
Emprunts & dettes financières (Part à +1 an)	36 636	40 620	4 094	4 792	0	0	0	0	0	0	32 168	35 391	374	437
Provision pour pension et avantages assimilés	1 715	1 559	1 668	1 522	0	0	48	37	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	4 197	10 399	320	550	0	0	0	0	611	611	3 098	9 070	167	167
Impôts différés passif	1 261	1 246	(822)	290	0	0	0	0	9	0	1 974	856	99	99
Autres dettes	12 225	12 223	(117)	(328)	0	0	199	197	3	20	12 139	12 332	0	3
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>56 034</b>	<b>66 048</b>	<b>5 142</b>	<b>6 827</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>247</b>	<b>234</b>	<b>624</b>	<b>631</b>	<b>49 379</b>	<b>57 649</b>	<b>641</b>	<b>706</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>														
Fournisseurs	27 078	27 801	26 177	27 423	0	0	705	73	178	252	0	0	18	53
Emprunts & dettes financières (Part à -1 an)	29 429	27 663	22 407	21 573	0	0	979	913	2	1	5 912	5 054	130	122
Autres créditeurs	14 411	12 512	9 933	8 258	0	0	109	87	193	94	4 139	4 063	36	10
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>70 919</b>	<b>67 977</b>	<b>58 517</b>	<b>57 254</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 793</b>	<b>1 073</b>	<b>373</b>	<b>347</b>	<b>10 051</b>	<b>9 117</b>	<b>185</b>	<b>185</b>

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12

## 7.4. Compte de résultat par secteur d'activité

RUBRIQUES	TOTAL GENERAL		MEUNERIE		MALTERIE		DAKATINE		NEGOCE		HOLDING		IMMOBILIER	
	30/06/2014	30/06/2013 Retraité (1)	30/06/2014	30/06/2013 Retraité (1)	30/06/2014	30/06/2013 Retraité (1)	30/06/2014	30/06/2013 Retraité (1)	30/06/2014	30/06/2013 Retraité (1)	30/06/2014	30/06/2013 Retraité	30/06/2014	30/06/2013 Retraité
Chiffre d'affaires	111 678	118 444	107 536	114 811	0	0	3 452	2 961	634	639	51	0	5	33
Autres produits de l'activité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total produits</b>	<b>111 678</b>	<b>118 444</b>	<b>107 536</b>	<b>114 811</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 452</b>	<b>2 961</b>	<b>634</b>	<b>639</b>	<b>51</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>33</b>
<i>Evo lution N / N-1</i>	-5,71%		-6,34%		# DIV/0!		16,59%		-0,85%		# DIV/0!		-85,89%	
Achats consommés	(75 711)	(87 010)	(73 446)	(84 950)	0	0	(1 747)	(1 559)	(517)	(501)	0	0	0	0
Variation de stocks produits finis & en cours de production	1 318	(799)	1 400	(748)	0	0	(81)	(52)	0	0	0	0	0	0
Charges du personnel	(9 319)	(10 386)	(6 616)	(7 477)	0	0	(152)	(121)	(189)	(95)	(2 362)	(2 693)	0	0
Charges externes	(21 267)	(22 429)	(17 103)	(17 867)	0	0	(544)	(492)	(67)	(112)	(3 530)	(3 852)	(23)	(106)
Impôts et taxes	(3 001)	(3 258)	(2 818)	(3 012)	0	0	(33)	(32)	6	(15)	(141)	(181)	(14)	(16)
Dotations aux amortissements	(2 209)	(2 285)	(2 008)	(2 075)	0	0	(14)	(13)	(0)	(2)	0	0	(186)	(195)
Dotations aux provisions	(6 380)	(1 950)	(4 790)	(1 918)	0	0	(1)	(1)	(1 589)	(31)	0	0	0	0
Autres produits et charges d'exploitation	1 262	2 104	1 160	2 092	0	0	(4)	(5)	17	(0)	77	9	12	8
<i>Contrepartie Intra-groupe (Exploitation)</i>	0	0	0	(5 510)	0	0	0	(444)	0	(35)	0	5 621	0	369
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(3 628)</b>	<b>(7 568)</b>	<b>3 315</b>	<b>(6 654)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>875</b>	<b>242</b>	<b>(1 706)</b>	<b>(153)</b>	<b>(5 905)</b>	<b>(1 096)</b>	<b>(207)</b>	<b>93</b>
<i>Evo lution N / N-1</i>	52,06%		149,82%		# DIV/0!		-262,17%		-1017,93%		-438,63%		322,60%	
Autres charges opérationnelles	(1 213)	(2 179)	(693)	(689)	0	0	0	0	(0)	(1)	(520)	(1 364)	0	(125)
Autres produits opérationnels	7 158	5 225	513	1 070	0	0	0	0	13	1	6 629	2 724	3	1 430
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 317</b>	<b>(4 522)</b>	<b>3 136</b>	<b>(6 273)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>875</b>	<b>242</b>	<b>(1 693)</b>	<b>(152)</b>	<b>204</b>	<b>264</b>	<b>(205)</b>	<b>1 398</b>
<i>Evo lution N / N-1</i>	151,23%		149,98%		# DIV/0!		-262,17%		-1013,00%		22,78%		114,63%	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	183	217	87	168	0	0	0	(0)	3	0	93	49	0	0
Coût de l'endettement financier brut	(1 527)	(1 738)	(770)	(1 094)	0	0	(49)	(37)	(2)	(7)	(694)	(581)	(13)	(19)
<i>Contrepartie Intra-groupe (Financier)</i>	0	0	0	(56)	0	0	0	158	0	(42)	0	(55)	0	(5)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(1 345)</b>	<b>(1 521)</b>	<b>(683)</b>	<b>(982)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(49)</b>	<b>121</b>	<b>1</b>	<b>(49)</b>	<b>(601)</b>	<b>(587)</b>	<b>(13)</b>	<b>(23)</b>
<i>Evo lution N / N-1</i>	11,57%		30,44%		# DIV/0!		140,36%		102,54%		-2,33%		42,97%	
Autres produits et charges financiers	(198)	980	(151)	474	(0)	0	0	1	1	4	(47)	501	0	(0)
Charge d'impôts	(377)	1 757	919	(77)	0	0	(107)	(121)	(1)	(3)	(1 173)	1 957	(14)	1
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	535	93	(525)	(507)	508	605	0	0	(2)	10	553	(16)	0	0
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>932</b>	<b>(3 213)</b>	<b>2 694</b>	<b>(7 365)</b>	<b>508</b>	<b>605</b>	<b>719</b>	<b>243</b>	<b>(1 693)</b>	<b>(190)</b>	<b>(1 064)</b>	<b>2 118</b>	<b>(232)</b>	<b>1 376</b>
<b>Résultat net</b>	<b>932</b>	<b>(3 213)</b>	<b>2 694</b>	<b>(7 365)</b>	<b>508</b>	<b>605</b>	<b>719</b>	<b>243</b>	<b>(1 693)</b>	<b>(190)</b>	<b>(1 064)</b>	<b>2 118</b>	<b>(232)</b>	<b>1 376</b>
<i>Evo lution N / N-1</i>	129,02%		136,59%		15,97%		-196,14%		-791,60%		150,23%		116,84%	
Part du groupe	939	(2 634)	(2 439)	(5 950)	509	605	230	243	(1 672)	(158)	4 193	1 263	118	1 363
Intérêts minoritaires	(6)	(579)	5 133	(1 414)	(0)	(0)	488	0	(21)	(32)	(5 257)	855	(349)	13
<b>Résultat par action</b>	<b>11,193 €</b>	<b>(31,405 €)</b>	<b>(29,076 €)</b>	<b>0,000 €</b>	<b>6,063 €</b>	<b>0,000 €</b>	<b>2,744 €</b>	<b>0,000 €</b>	<b>(19,934 €)</b>	<b>0,000 €</b>	<b>49,991 €</b>	<b>0,000 €</b>	<b>1,405 €</b>	<b>0,000 €</b>

(1) Retraitement effectué selon les normes IAS 8, 10, 11 et 12